

Questions orales

[Traduction]

LA CONDITION FÉMININE**LE RECOURS EN JUSTICE CONTRE LA POLITIQUE DE FORMATION LINGUISTIQUE**

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre responsable de la situation de la femme. Cette fin de semaine, 35 organismes ont approuvé un recours en justice contre le caractère discriminatoire de la politique linguistique du gouvernement fédéral. Ce recours est basé sur le fait que de nombreuses immigrantes se voient refuser toute formation linguistique, ce qui augmente leur isolement et les confine à des emplois mal rémunérés où il est inutile de communiquer.

Vu ce recours en justice, la ministre fera-t-elle en sorte que les critères d'admissibilité soient modifiés, afin de donner aux femmes la formation linguistique requise et de permettre leur intégration complète dans l'économie, et de nous éviter ainsi des frais judiciaires importants?

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, le programme de formation linguistique est conçu pour aider les nouveaux immigrants, indépendamment de leur sexe. En vertu de la Planification de l'emploi, on a accordé plus de 60 millions pour la formation de ceux qui désirent entrer sur le marché du travail. En 1986 et 1987, plus de 85 p. 100 de ce montant ont servi pour les nouveaux immigrants. Au cours des cinq dernières années, nous avons donné une formation linguistique à plus de 90 000 nouveaux arrivants.

Le Secrétariat d'État donne de l'argent pour des cours de langue en vue de l'obtention de la citoyenneté. Les conjoints d'immigrants qui ne travaillent pas peuvent profiter de ce programme.

LA POSITION DU MINISTRE

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je pense que la Chambre mérite mieux que la simple lecture d'une réponse par le ministre. Il a un recours en justice contre la discrimination dont les femmes sont victimes quant à l'accès aux cours de langue. Le ministre est-il prêt, oui ou non, à permettre à ces personnes d'avoir accès au monde du travail?

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, les cours de langue donnés en vertu de la Planification de l'emploi sont destinés à ceux qui se préparent à entrer sur le marché du travail. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a mis sur pied un programme de formation linguistique en vue de l'établissement qui est très utile pour ceux qui ne se préparent pas à entrer sur le marché du travail, et nous continuerons à l'offrir, cette année, dans tout le Canada.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**L'INDE—L'INCARCÉRATION SANS ACCUSATION D'UN CITOYEN CANADIEN**

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État suppléante aux Affaires extérieures. Un citoyen canadien, M. Balkar Singh, est incarcéré en Inde depuis un mois sans qu'aucune accusation

n'ait été portée contre lui. La ministre pourrait-elle nous dire quelle mesure le gouvernement compte prendre pour assurer la libération de M. Singh si aucune preuve incriminante n'existe contre lui, et un procès juste et rapide dans le cas contraire?

[Français]

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, en effet, notre Haut-commissariat à New Delhi nous a avisés que les représentants des Affaires extérieures de l'Inde avaient confirmé l'arrestation de M. Singh et que ce dernier était détenu. Nous avons, bien sûr, avisé, c'est à dire les agents officiels du ministère ont avisé la famille. Nous les tenons continuellement au courant des développements.

Aujourd'hui, notre Haut-commissariat nous a également avisés que l'accès consulaire avait été autorisé et que demain, probablement, un agent du Haut-commissariat serait autorisé à visiter M. Singh en prison.

Je peux avertir mon honorable collègue qu'il me fera plaisir de la tenir au courant des nouveaux événements au fur et à mesure que nous serons renseignés par notre Haut-commissariat.

[Traduction]

ON DEMANDE QUE LA FAMILLE SOIT TENUE AU COURANT DES FAITS NOUVEAUX

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, je sais gré à la ministre de sa réponse. Puis-je lui demander également de s'assurer que la famille de M. Singh soit mise régulièrement au courant de tout fait nouveau dans cette affaire? Son épouse et ses trois jeunes enfants, à Toronto, attendaient son retour d'une visite à un parent malade.

[Français]

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je voudrais rassurer mon honorable collègue et lui dire qu'à ce jour les agents du ministère des Affaires extérieures ont déjà tenu la famille au courant des développements et que je m'engage personnellement à voir à ce que les agents continuent à tenir la famille au courant de n'importe quel fait nouveau dans la situation.

* * *

[Traduction]

LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DE L'OUEST**LE DÉFICIT DU FONDS—ON DEMANDE DE MODIFIER LA LOI**

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Céréales, dont l'annonce, vendredi dernier, du versement final de 693 millions de dollars dans le cadre du Programme de stabilisation du grain de l'Ouest, a été bien accueillie. Le problème, c'est que le fonds accuse à l'heure actuelle un déficit de l'ordre de un milliard et demi de dollars. Il est évident que les contributions actuelles ne vont même pas suffire à payer l'intérêt sur ce montant.